

Conseil d'Administration du samedi 24 novembre 2018

A Mazières en Gâtine

Présents : *Mazières en Gâtine* : M Pacaud Serge - Mme Girard Murielle – *Argenton Les Vallées-Mauléon* : M Landreau Roger-*Parthenay* : M Dufour Jacques - *La Crèche* : Mme Cateau Marinette -M. Billaudeau James -Mme Thomas Chantal - *Bouillé-Loretz* : M Paulus Jean Marie - *Prahecq* : M Gonnord Laurent- *Ménigoute* : M. Rongière André- *Niort* : M Baudoin Jean Marie - *L'Absie* : M Bailly Christian - *Bressuire-Cerizay* : M Benoist Michel- *Coulonges sur l'Autize* : Mme Assailly Monique- *Beauvoir-Frontenay Rohan* : M Lefebvre Jean Claude- *Saint Varent* : Mme Duveau Jacqueline -*Pamproux* : Mme Bertin Yannick- *Melle Lezay- Chef-Boutonne Sauzé-Vaussais* : M. Penaud Guy – *Saint Maixent* : Mme Teytaud Geneviève.

Excusés : *Celles sur Belle* : Mme Clert Danièle - *La Mothe St Héray* : Mme Nérestan Fabienne. - *Champdeniers* : M. Sourisseau Jean Louis -*Mauzé sur le Mignon*- M D'Araujo Olivier - *Airvault* : M Penit Gérard -*Pamproux* : Mme Xaintray Ginette- *Mazières en Gâtine* : M. Bernard de Litardière - *Brioux sur Boutonne* : Mme Retureau Marie Christine- *Thouars* : Mme Pichot Geneviève

Ordre du jour :

1-Adoption du procès-verbal du CA du 14 septembre 2018 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité – un pouvoir donné par JM Paulus au nom de Geneviève Pichot.

2 Informations diverses :

Le président fait part du décès de deux de nos collègues- M Touchard Gilbert et M Boutet Gérard- un mot a été envoyé par notre Président aux familles qui lui ont répondu.

Les nouveaux statuts en date du 14 septembre 2018 sont revenus avec la fiche du nouveau bureau. (à transmettre au secrétaire pour archivage)

3- Distribution des timbres : - adhésion 2019.

Bressuire : 6 – L'Absie : 11- Brioux/Boutonne : 5 – Celles/Belle : 9 – Melle : 14 – Niort : 9 – Beauvoir Frontenay RR : 8 Mauzé/Mignon : 2 – Champdeniers : 4 – Coulonges/Autize : 10 – Mazières en Gâtine : 5 – Ménigoute : 7 – Parthenay : 9 La Crèche : 11 – La Mothe St Héray : 1 – Pamproux : 9 – Saint Maixent : 1 – Airvault-Thénezay : 16 – Argentonny : 8 Bouillé-Loretz : 8 – St Varent : 10 – Thouars :12 -

Pour ceux qui étaient absents à la réunion (en rouge) vous pouvez joindre notre trésorier **André Rongière**- soit par téléphone **05.49.69.03.40** ou par mail rongiere@aol.com qui vous enverra les timbres.

Rappel : le montant de la cotisation est de 24 euros.

4- Préparation AG du 4 mai 2019 à St Maixent :

L'AG se tiendra sur la commune de Ste Eanne- zone de Verdeil au Restaurant Inter-Entreprise – Salle pour la réunion et restaurant sur place. Une visite sur place sera prévue fin mars.

Un plan et le menu vous seront envoyés au moment de la convocation à l'AG donc début avril. Le prix du repas sera de 25€ par personne. **Retenez la date.**

Lors de notre AG une intervenante viendra nous parler de pédagogie alternative « l'école buissonnière ».

5 – Le point sur les Fiches CNIL :

Il est recommandé de remplir cette fiche que vous avez reçue par mail mais peu me sont revenues – Il m'est donc difficile de savoir le pourcentage de DDEN qui ont rempli la fiche.

6-Information sur la table ronde -collectif 1905 :

Le collectif 1905 organise le vendredi 7 décembre à 19h15 au pavillon des colloques Parc des expositions de Noron à Niort une table ronde sur la Laïcité. En pièce jointe vous aurez l'affiche.

Les DDEN étant parti prenant notre participation sera de 40€.

7- Questions diverses :

C.D.E.N :

Au CDEN du mardi 20 novembre dernier à 14h30.

Carte scolaire :

Effectifs du 1^{er} degré : perte de 482 élèves dont 436 en préélémentaire- Perte du privé : 92.

Bilan des 3 phases de la carte scolaire (février, juin, septembre) - perte d'un seul poste- ceci est dû à l'ouverture des postes de dédoublement au CP et CE1, mais aussi au détriment des écoles rurales. Taux moyen d'encadrement dans les écoles publiques : 23,34.

En ce qui concerne le 2nd degré : perte de 123 élèves- une diminution casi-générale dans l'académie de Poitiers.

Le collège de Pamproux sera fermé à la rentrée prochaine- regroupement avec le collège de la Mothe Saint Héray. Promesse de transférer les équipes éducatives complètes.

Election des parents d'élèves (Conseil d'école) : le vendredi 12 octobre 2018.

Pour le 1^{er} degré baisse générale de participation en primaire. La FCPE est en baisse. Les associations locales et parents hors association en hausse.

Réforme du collège :

Devoirs faits : Le dispositif s'adresse à tous les élèves volontaires du collège.

Dans les établissements en Deux-Sèvres :

Il revient à chaque collège de fixer les modalités de mise en œuvre en cohérence avec l'emploi du temps des élèves, les transports scolaires et le projet des établissements.32% des élèves de 6^{ème} participent à ce dispositif. Les Deux-Sèvres sont très demandeurs. 2h1/2 par semaine et par enfant. Le département dépasse le nombre d'heures allouées.

Les encadrants : Chaque établissement est invité à organiser l'activité « devoirs faits » avec les personnes ressources qu'il peut mobiliser : enseignants, assistants d'éducation et volontaire en service civique. Des intervenants extérieurs à l'établissement peuvent être sollicités.

Ecoles 4 jours :60 écoles appliquent une organisation du temps scolaire de 3h le matin et 3h l'après-midi. 53 écoles ont demandé la modification de leur organisation du temps scolaire répartie avant sur 4,5 jours à la rentrée 2018-2019. Les rythmes seront maintenus pendant le 3 années à venir tant sur 4 jours que 4,5 jours.

Problème des fusions de communes :

Plusieurs communes de notre département ont fusionné sans tenir compte de la situation scolaire RPIC ou RPID. Ce qui va entraîner des complications de carte scolaire. Les nouveaux cadres administratifs appellent de nouvelles organisations. L'Inspection académique se donne deux années pour résoudre le problème. Il faudra penser à une école distante de 5, 10 ou 15km. L'Inspection n'imposera aucun schéma mais répondra aux sollicitations. S'il n'y a pas de réflexion, l'administration appliquera la carte scolaire- Situation à surveiller.

Déclarations préalables :

Les syndicats ont droit à des déclarations préalables aussi notre président a demandé au DASEN si notre Union pourrait avoir la même autorisation. Le DASEN étudie notre demande.

Nominations de DDEN : Depuis septembre 2017, 5 nouveaux DDEN ont été nommés et au CDEN du 20 novembre trois autres nous rejoignent. Il en reste trois autres en attente.

Intégration : Une jeune élève syrienne de l'âge de la 6^{ème} a été intégrée en CM1-CM2 à l'école d'Augé. Le maître demande une aide supplémentaire. Il existe des centres et des unités mobiles pour ces aides : Niort, Champdeniers et St Maixent. A voir les possibilités au niveau de l'Inspection Académique.

Psychologue scolaire : La psychologue scolaire du secteur de Champdeniers est en arrêt de longue maladie au moins jusqu'en avril. L'Inspection académique recherche une contractuelle mais malheureusement pas de réponse à ce jour. Le DASEN promet de faire tout son possible pour résoudre problème.

A.V.S : Leur statut est toujours précaire et peu rémunéré et pourtant il y a de plus en plus de demandes dans les écoles.

Site des DDEN des Deux-Sèvres :

Afin de faire vivre le site, vous pouvez envoyer vos documents concernant des travaux d'élèves à Michel Benoist qui joindra notre webmaster.

Fiche de frais :

Afin de compléter votre fiche de déplacement voici le tarif applicable 0,311 du kilomètre.

AMOPA et DDEN :

Réunion de l'AMOPA à Echiré le même jour que notre Conseil d'Administration. Un article dans la revue de l'AMOPA parlait des DDEN- Notre président aurait aimé s'exprimer en ce qui concerne notre département. Pas de polémique, point final.

DDEN et écoles :

Prière de faire parvenir au secrétaire la liste de vos DDEN et l'école où ils interviennent.

Pour ceux qui l'ont déjà fait merci.

Prochaine réunion :

Samedi 16 mars 2019 à 9h - Mazières en Gâtine -même lieu.

Bonne fête de fin d'année.